

*des Princes &c. Mars 1706. 163*

du voisinage. Toutes ces nouvelles ne quadrent pas avec celles qu'on publie depuis longtems en Hollande & en Angleterre, que les Espagnols étoient généralement affectionnez à la Maison d'Autriche, & n'attendoient que l'occasion favorable pour secouer le fardeau du joug insupportable de Philippe V. je laisse à ceux qui sçavent développer la vérité d'avec le mensonge, de ranger leur foi du côté qu'ils croiront la chose plus vraisemblable.

## ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **T**ous les Grenadiers qui avoient été détachez de l'Armée de Mr. de Villars, pour aller au siege de Nice, ne purent arriver qu'après la réduction de la Place; ils ont eu ordre de revenir en Alsace, & le Roi leur a fait donner par gratification une paire de souliers à chacun, avec cent sols en argent.

*Grenadiers  
reviennent  
en Alsace.*

II. Mr. de Bellegarde, Mestre de Camp de Cavalerie, ayant laissé par sa mort une Commanderie de l'Ordre de S. Louis vacante, avec une pension de mille écus, le Roi en a gratifié Mr. de Montrou. S. M. a donné à Mr. des Touches Lieutenant General d'Artillerie, le Regiment des Bombardiers vacant par la démission volontaire de Mr. de Vigni, qui a une pension pour récompense de ses services.

*Recompensés  
par le Roi*

III. Les filles ne seroient point à charge dans